

Compte-rendu : Rencontre cellule de crise ESS #8

Jeudi 14 mai 2020

Présents :

Christophe DEBOVE (SGAR), Pierre Yves BOUTIN (LMA), Béatrice PORET (DIRECCTE), Pierre ROUSSEL (UDES), Alain BOUCHON (URSCOP), Pascal DUFORESTEL (Région Nouvelle-Aquitaine), Frédéric PETIT (UNEA), Cyrielle BERGER (CRGE), Sélim KANCAL (DRJSCS), Aurélie Brossard (INAE), Marine GUEROULT (Région Nouvelle-Aquitaine), Laurence FOUIN (France Active), Jérôme TIQUET (Crédit Coopératif), Antoine ANDRIEUX (Banque des Territoires), Rémy POIGNANT, Mélanie THUILLIER, Benjamin COLY (CRESS)

1/ Zoom Groupements d'employeurs

Depuis le début de la crise, le CRGE réoriente son activité pour répondre aux besoins les plus urgents à savoir l'activité de mise à disposition de personnels (question sur le chômage partiel et autres aides)

Enquête téléphonique pour connaître les besoins. 75% de réponses

Exemples d'initiatives intéressantes :

- redéploiement du personnel sur des nouveaux besoins (ex : coutures)

¼ des GE ont vu leur masse salariale diminuer

Recours activité partielle, poste sur fonction support organisé en télétravail

recours aux mesures de soutien : report de paiement et cotisations

Peu de recours aux autres mesures de soutien de l'Etat parce que les GE disposent d'une trésorerie solide

Les entreprises qui font appel aux GE ont maintenu leur paiement des facturations.

2/ Tour de table des questions

Fonds National de solidarité : sont éligibles les associations ayant au moins 1 salarié ou payant des impôts commerciaux

Sur le volet 2, décret du 30 mars précise « sont éligibles les structures sans salarié »

Le problème est que pour bénéficier du volet 2, il faut pouvoir bénéficier du volet 1.

Il y a donc un paradoxe.

Marine Guéroult reviendra vers la cellule de crise pour clarifier les assos non employeuses

Si il y a des questions spécifiques, la région a un service adapté.

Stéphane Montuzet : comment peut on faire évoluer cette contradiction ?

Eric Labadie : Pas de réponse technique car porté par le pôle mut éco. Réponse plus complète lors de la prochaine cellule de crise

2. Emplois subventionnés et chômage partiel

Eric Labadie : Fiche actualisation fiche métiers pour comprendre où la Direccte en est
90% des erreurs sont des erreurs de saisie

Il y aura un contrôle de fraude

La doctrine a évolué. Le dispositif de chômage partiel a beaucoup évolué.

Il y aura des réajustements car il y a une économie à relancer et à repenser. Donc certains dossiers vont être examinés en fonction de ces transitions qui font jour.

3. Production et commercialisation des masques

La Direccte a transmis des informations.

Aurélie Brossard (INAE) : Les structures IAE ont le droit de commercialiser sans que cela passe par l'homologation. Des commandes ont été suspendues en attente de l'homologation mais le coût est très important.

Alain Bouchon (Urscop) : C'est dommage que l'Etat agisse ainsi pour garantir le marché à des grosses entreprises

Pierre Roussel : Ce sont des masques de qualité qui sont proposés par les SIAE

Frédéric Petit : Au regard des sujets de responsabilités des dirigeants, ce sujet arrive

Il y a eu le lancement de résilience, Frédéric Petit ne comprend pas pourquoi nos réseaux n'ont pas été plus associés aux commandes. C'est une opportunité ratée.

Rémy Poignant : Attente de retours des courriers sur la prise en compte des coûts d'homologation et plus globalement il faudrait savoir comment on facilite cette homologation

4. Retour chiffré sur le plan d'urgence

Rémy Poignant : Premier document par la Région a été envoyé

Nous avons eu un retour sur le PGE de la part de la DIRECCTE mais sans extraction par statut
Fonds de prêt solidarité et proximité

Antoine Andrieux (BDT) : un certain nombre de demandes sont arrivées. Entre deux eaux, car des dossiers incomplets, et d'autre part des entreprises dans des territoires non éligibles. Il va falloir attendre pour des retours chiffrés. Il y a en tout cas depuis cette semaine, une énorme vague de demandes. Reviendra vers prochaine cellule de crise avec plus d'informations chiffrées.

Béatrice OGE (Crédit coopératif) PGE : Pour le crédit coop en NA : 400 demandes – 130 millions d'euros qui ont été décidés ou versés.

Les demandes des acteurs de l'ESS ont mis plus de temps à parvenir mais il y a un mouvement ascendant de demandes de la part des acteurs ESS depuis fin avril. Ce sera plus pertinent la semaine prochaine

Laurence Fouin (FANA) Même constat au niveau de France Active. Il y a également une question autour de l'endettement et du remboursement.

Pierre-Yves Boutin : Cohérent avec l'enquête qui disait que les associations pouvaient tenir 3 mois. Renforce l'idée de repartir du prêt. Il faudra des soutiens directs (subventions ou autres) au moment de la relance pour compenser les pertes.

5. QPV : Questionnaire lancé auprès des associations des quartiers prioritaires

6. SNU : Pas de nouveaux éléments. Toujours mis en place de mission d'intérêt général à partir du 4 juillet

7. questions diverses

Pierre-Yves Boutin : question à Laurence pour le dispositif de secours ESS.

Laurence Fouin : Mis en place début mai par le HCESSIS, subvention de 5 000 €. ON peut soutenir 32 associations sur la Nouvelle-Aquitaine. Les DLA ont la charge d'identifier les besoins. Eligibilité repose sur une problématique trésorerie court terme.

Premier financement dès la fin du mois de mai.

Un nouvel abondement de ce fonds est prévu.

Des comités de suivi départementales seront organisés

8. transformation CAPE en contrats CESAR

La demande s'entend sur une durée maximale mais peut être réduit.

Alain Bouchon va envoyer un mail à Eric Labadie et le reste sera évoqué en cellule de crise.

Prochaine cellule de crise

Jeudi 28 mai 2020

14 heures

1/ Tour de table des questions

- **Fonds de solidarité nationale** : *(Rappel / De plus en plus d'associations essuient de la part de la DGFIP, un refus d'attribution de cette aide. La raison invoquée est la suivante : Puisque qu'une association est non fiscalisée (i.e. non assujettie aux impôts commerciaux), celle-ci « n'exerce pas une activité économique au sens du décret 2020-371 et n'est, par conséquent, pas éligible au fonds de solidarité »).*
 - Pas de retour encore. Mais un décret est en cours qui rendrait éligibles aux FNS les associations soumises aux impôts commerciaux OU disposent d'au moins 1 salarié.e.
 - **PGE** : Même constat que FNS pour les associations.

- Les **mesures de chômage partiel**. *(Rappel / Si tous les réseaux ESS s'inscrivent contre toute forme de double financement (aide au poste et subvention), des structures ESS se voient alertées d'un possible refus de chômage partiel pour cette raison... néanmoins, celles-ci n'ont pas la certitude du maintien de leur subvention ni de leur niveau de conventionnement. Nous*

alertons donc sur la possibilité de passer d'un risque de double financement à un risque de zéro financement)

- En attente de méthodologie par l'Etat
 - Pierre-Yves BOUTIN : associations sont souvent conventionnées avec les collectivités, donc inéligibles au chômage partiel... alors que les ETP ne sont pas financés à 100% par les subventions : Quelle vérification pendant l'analyse des demandes de chômage partiel et après.
 - Concernant les CAE : possibilité de recours au chômage partiel confirmée. Mais les contrats CAPE sont toujours un trou dans la raquette : besoin de faire pression au niveau national via les DIRECCTE régionales.
 - Pascal Duforestel : Rappel que pour les CAE, la région instruira au cas par cas pour s'assurer que les CAE soient accompagnées.
 - CAE : Embauche impossible (ex : passage d'un CAPE à un CESA) en cas de chômage partiel. Besoin d'un assouplissement de l'état sur des cas individuels.
 - Nouvelle ordonnance sur traitement chômage partiel sur salarié.e.s non payé.e.s à l'heure (paiement au forfait etc.)
- Il est demandé **un retour chiffré** des sollicitations déposées par les structures ESS sur l'ensemble des **dispositifs** (état/région/bdt) de manière à évaluer si les dispositifs correspondent bien aux besoins des structures.
- Pascal Duforestel : montée en puissance relativement lente :
 - 200 dossiers sur le fonds de soutien assos en région
 - 4000 demandes d'informations/précisions adressées à la région
- **Quartiers politique de la ville** : (*Rappel / Réseaux associatifs pas sollicités par l'ANCT, interrogations sur la méthodologie de travail à adopter par ces réseaux*)
- Comment intégrer dans la réflexion des petites structures qui n'appartiennent pas à un réseau ? les têtes de réseaux départementales/CRIB pourraient être bénéfiques dans le processus de concertation.
- LMA : **volet 2 de l'enquête de R&S** sortira la semaine prochaine (sectorielle, partie éco).
- **Fonds de secours ESS** : Les DLA sont prêts. Peu de demandes pour le moment mais pas beaucoup de communication non plus.
- En dehors du fonds de secours, les DLA restent actifs pour aider les structures. Des échanges avec BDT pour monter un COSTRAT DLA régional pour évoquer l'ensemble des situations.
- **FSE** : (*rappel : toujours en attente de réponse sur la manière dont vont être comptabilisées les choses. Aucun retour des services de la région sur l'instruction des dossiers déposés. Il paraît difficile dans ces conditions de construire un plan de continuité de l'activité*)
- Réactivité de la région qui fait le lien (via Maud Leblois).
 - Il s'avère des disparités territoriales sur le traitement du FSE entre les ex-régions car les PO n'étaient pas tous les mêmes. Besoin de déterminer un contact opérationnel pour le FSE au nord de la NA.
- **Nouvelle Réglementation concernant la production/commercialisation des masques**, notamment sur la fourniture aux professionnels et collectivités :

- <https://www.entreprises.gouv.fr/covid-19/liste-des-tests-masques-de-protection?fbclid=IwAR24XE88yvRY0N-3iPPwd7q9pEGMW9IRjPODyb2rxz3PSFiXluEPhVtqgO4>
- Les normes se renforcent (les essais, logo, fiche technique, info sur emballage) et les coûts sont importants (tests de masques).
- Stéphane Montuzet : inquiétant sur le monde d'après, où le travail fait par les structures ESS pendant la crise (parfois fait bénévolement malgré des investissements). Risque que l'industrie conventionnelle récupère tout en passant au second plan tout le travail de mobilisation de l'ESS pour l'intérêt général, et au moment où les structures ESS (SIAE, couturier.ère.s en CAE ...) auraient pu bénéficier de retombées économiques.
 - Accord pour rédaction d'un courrier commun aux réseaux ESS (rédaction UDES) aux député.e.s et sénateur.trice.s.
- **Reprise des activités :**
 - Besoin d'alerter sur les risques encourus, notamment au regard de la responsabilité individuelle des employeurs (dirigeants, CA), et clarifier la situation par décret... sachant que le périscolaire est en ce moment un révélateur des difficultés que vont rencontrer les autres secteurs.
 - Médecine du travail doit accompagner les organisations mais manque de moyens (1 inspecteur.trice pour 10 000 salarié.e.s)
 - Rappel qu'il existe une cellule d'écoute et de soutien psychologique pendant le confinement pour les dirigeants (permet d'aborder la responsabilité morale des employeurs sur la reprise, les risques économiques etc.).
 - ARACT propose des outils, CARSAT met en place un plan d'aide pour les structures de moins de 50 salarié.e.s (prise en charge 50%)
 - L'accès aux EPI reste une difficulté. Certaines structures n'ont pas de réponse lorsque les plateformes de commandes sont sollicitées.
 - Collecte de l'ensemble des ressources via la mailing list de la cellule de crise : Doc CNEA + fiches métiers etc.
 - Pas beaucoup d'informations circulent sur le projet résilience.
- **Questions/Remarques diverses :**
 - Emplois saisonniers vont faire grand défaut aux jeunes cet été.
 - SNU : où en est-on ? report phase 1 de juin à octobre, phase 2 devrait être mise en œuvre cet été. Plus d'éléments à venir la semaine prochaine.
 - Cette cellule de crise ESS pourrait être pérennisée au-delà de la crise (évaluation des dispositifs, impact à moyen terme et relance etc.).
 - Versements de subventions AITA actuellement bloqués.
- **Focus sectoriels à venir :**
 - Le 14/05 : Groupements d'Employeurs
 - A prévoir : services à la personne ; mise à jour tourisme social



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire [Nouvelle-Aquitaine](#)

Prochaine rencontre : le jeudi 28 mai à 14h